FICHES DE DONNEES DE SECURITE LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

Numéro du produit 2,974,931,ZP

Identification interne AHFC200LYR_EU; AHFC200LYR_EE; AHFC200LYR_FE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Office Equipment Cleaning Product

Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront

ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur LYRECO

Rue du 19 mars 1962, F-59770

MARLY FRANCE

+33 (0) 3 27 23 64 00

msds@lyreco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +33 (0) 3 27 23 64 00 This number is serviced during office hours only

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé

humaine

Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE)

ou (1999/45/CE)

F+;R12.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50°C/122°F.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROPANE 60-100%

Numéro CAS: 74-98-6 Numéro CE: 200-827-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119486944-21-XXXX

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Gas 1 - H220 F+;R12

Press. Gas

BUTANE 10-30%

Numéro CAS: 106-97-8 Numéro CE: 203-448-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119474691-32-XXXX

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Gas 1 - H220 F+;R12

Press. Gas

ISOBUTANE 10-30%

Numéro CAS: 75-28-5 Numéro CE: 200-857-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119485395-27-XXXX

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Gas 1 - H220 F+;R12

Press. Gas

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop

composition faible pour être mentionnés.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Déplacer la personne touchée à

l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Ingestion Non pertinent.

Contact cutané Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les

symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du

système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Agents chimiques en poudre, sable,

dolomie, etc.

Moyens d'extinction

inappropriés

appropriés

Ne pas utiliser d'eau, si vous pouvez l'éviter.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les

conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en

pression excessive.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

un incendie

Containers close to fire should be removed or cooled with water. Utiliser de l'eau pour

maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre

source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BUTANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. EN166

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gloves should conform to EN374

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Porter les vêtements appropriés pour prévenir toute contamination cutanée.

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

Mesures d'hygiène Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition

admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, ne

pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la

contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2.

EN14387

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aerosol. Liquide.

Couleur Incolore.

Odeur Caractéristique.

Point d'éclair -40°C (Coupelle fermée).

Limites : 1.8

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

Température d'auto-

inflammabilité

410/580°C

9.2. Autres informations

Autres informations None.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Non disponible. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone

dangereux (CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Aucune information requise.

Toxicité aiguë - invertébrés Aucune information requise.

aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Aucune information requise.

Toxicité aiguë - microorganismes

Aucune information requise.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Le produit contient une substance ou des substances qui contribueront au réchauffement

climatique (effet de serre).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des

déchets

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale

d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Ce produit est emballé en conformité avec les dispositions quantité limitée de CDGCPL2,

ADR et à IMDG. Ces dispositions permettent le transport d'aérosols de moins de 1 litre emballés dans des cartons de moins de 30kg brut d'être exemptés de contrôle à condition qu'ils soient étiquetés conformément aux exigences du présent règlement pour montrer qu'ils

sont transportés en quantité limitée. Aérosols pas emballés doit montrer

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 1950

 N° ONU (IMDG)
 1950

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

N _o ONU	(ICAO)	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 2.1

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

N/A

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) N/A
Groupe d'emballage (ICAO) N/A

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de consignes d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

LYRECO AIR DUSTER 520ML/200MLNET

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009

No. 716).

Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).

The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824).

Législation UE Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une

première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail,

amendée.

Décision de la Commission 2000/532/CE amendée par la décision 2001/118/CE établissant une liste de déchets et de déchets dangereux en application de la directive 75/442/CEE du Conseil relative aux déchets et de la directive 91/689/CEE et amendements relative aux

déchets dangereux.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Document d'orientation

Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Publié par David Bray

Date de révision 15/05/2015

Révision 2

Numéro de FDS 13255

Phrases de risque dans leur

intégralité

R12 Extrêmement inflammable.

Mentions de danger dans leur H220 Gaz extrêmement inflammable. intégralité H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.